



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 16/12/2020

FRANCE RELANCE : 25 PROJETS RETENUS EN FAVEUR DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS DE L'ÉTAT

À la suite de la conférence nationale de l'immobilier public stratégique du 14 décembre 2020 présidée par Jean Castex, Premier ministre, Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et Olivier Dussopt, ministre délégué chargé des Comptes publics ont annoncé la sélection de 4214 projets pour 2,7 Md€ en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments de l'État, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante, dans le cadre de France Relance.

Dans le département des Alpes-de-Haute-Provence, 25 projets ont été retenus pour un montant total de 4,1 M€.

Plusieurs bâtiments des services de l'État vont bénéficier de ces crédits du plan de relance :

- la gendarmerie nationale, pour le remplacement de chaudières à Digne-les-Bains ;
- l'**Office national des forêts** pour la construction d'un nouveau bâtiment et le remplacement de la chaudière à fioul par une pompe à chaleur à Digne-les-Bains ;
- la **préfecture**, pour l'isolation extérieure de l'hôtel préfectoral et l'installation de bornes pour véhicules électriques ;
- la sous-préfecture de Barcelonnette pour l'installation d'une pompe à chaleur géothermique ;
- la sous-préfecture de Castellane pour la conversion au gaz de la chaufferie ;
- la direction départementale des territoires, pour l'installation de bornes pour véhicules électriques ;
- la **direction départementale des finances publiques**, pour l'amélioration thermique d'un bâtiment à Manosque;

- la police nationale, pour l'installation de bornes pour véhicules électriques à Manosque ;
- la direction des services départementaux de l'éducation nationale, pour l'équipement en éclairage Led.

Les projets ont été retenus au regard de deux critères essentiels : leur performance énergétique et la capacité à mettre rapidement en œuvre le projet, favorisant la relance des économies locales et du secteur du bâtiment.

Quelques jours après l'annonce de la sélection de trois entreprises du département dans le cadre du fonds de soutien à l'investissement industriel dans les territoires, ces résultats témoignent à nouveau de la forte mobilisation des services de l'État pour que le plan de relance bénéficie le plus rapidement possible aux Alpes-de-Haute-Proyence.

Au-delà de leur impact environnemental, ces travaux contribueront à redynamiser les commandes publiques et l'activité du secteur du BTP.

Ils permettront enfin d'améliorer les conditions de travail quotidiennes des agents publics dans l'exercice de leurs missions.

Suite à cette sélection, les services de l'État vont devoir très rapidement mettre en œuvre les chantiers de rénovation, pour une notification au plus tard des marchés fin 2021 et avec une date limite de livraison des chantiers en 2023.

Les projets sélectionnés sont consultables au moyen d'une cartographie numérique accessible depuis le site de l'immobilier de l'État : http://cartographie-plan-de-relance.portail-die.fr/batiments.

Lire le dossier de presse sur le <u>site internet du ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance</u>

Tél: 04 92 36 72 10 04 92 36 73 16

Mél: pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr